



Ciane.info, le Blog du Collectif interassociatif autour de la naissance

Page d'accueil de ce blog

 Mardi 15 juin 2010

 - Par CIA

 - Publié dans : ANNONCES



Grève des sages-femmes, communiqué du CIANE

Les sages-femmes ont décidé de se mettre en grève et de manifester le 18 juin 2010 pour protester contre le blocage de leurs rémunérations qui fait de leur profession la profession de santé la plus mal payée et a entraîné une perte de pouvoir d'achat importante depuis plusieurs années.

Nous avons besoin des sages-femmes pour suivre nos grossesses et nos accouchements

Le Collectif interassociatif autour de la naissance (CIANE) considère qu'il est essentiel pour l'avenir de la périnatalité en France que la profession de sage-femme soit revalorisée sur tous les plans, y compris sur le plan financier. Il rappelle que ni la grossesse, ni l'accouchement ne sont assimilables à des maladies et que les sages-femmes sont les vraies spécialistes de la grossesse et de l'accouchement normaux. Dans un contexte où l'on commence à appréhender les effets délétères d'une médicalisation excessive, les sages-femmes doivent être plus que jamais placées au coeur du système de soins en matière de périnatalité

Sages femmes mieux payées = des économies + meilleure qualité des soins!

Le CIANE attire l'attention des pouvoirs publics sur le fait qu'une revalorisation des honoraires des sages-femmes libérales peut être paradoxalement source d'économies massives: en effet, un retour précoce des femmes à domicile après l'accouchement, accompagné d'un suivi par une sage-femme libérale (voire même prestations d'aide ménagère), est susceptible de déboucher sur ce dont n'ose même pas rêver tout bon gestionnaire, à savoir une amélioration de la qualité du service rendu assortie d'une économie plus que substantielle. Encore faut-il que les sages-femmes puissent vivre décemment de cette activité pour s'y engager.

Le Ciane demande une diversification de l'offre de soins

Ce paradoxe de l'amélioration des services de maternité associé à une diminution des coûts est récurrent dans les demandes du CIANE concernant la diversification de l'offre de soins, particulièrement pour ce qui concerne la « filière physiologique » : accès des sages-femmes libérales aux plateaux techniques des maternités, promotion de l'accompagnement global (une femme/une sage-femme), création de véritables maisons de naissance et réponse institutionnelle aux demandes d'accompagnement des accouchements à domicile.

En conséquence de tout ceci, le CIANE considère donc que le mouvement des sages-femmes est complètement justifié et appelle les pouvoirs publics à revoir leur politique en la matière, pour le bénéfice des sages-femmes, des femmes et de la société toute entière.

Il appelle aussi les associations d'utilisateurs à soutenir la manifestation du 18 juin